

FORMATION FORMATION CHARGE D'ÉVACUATION

OBJECTIFS

GÉNÉRAUX

Appliquer les consignes générales et spécifiques de sécurité incendie, en tant que personnel chargé de l'évacuation, selon la procédure de son établissement prévue en cas de début d'incendie.

OPÉRATIONNELS

Le stagiaire sera capable d'encadrer une évacuation rapide et en bon ordre du public et du personnel de son établissement.

APTITUDES MÉDICALES REQUISES ET ÊTRE ÂGÉ AU MINIMUM DE 18 ANS

MOYENS D'ÉVALUATION

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences. Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation. Visa et signature portés sur le registre de sécurité par le formateur.

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne étant amenée à participer à l'organisation de la sécurité incendie de son établissement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé.
Visite de site.
Mise en situation en relation avec l'activité «Moyens humains».
Formateur qualifié ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et / ou ancien pompier et / ou détenteur d'une qualification SSIAP2 ou plus.

PRÉREQUIS

Aucun.

DÉLAIS D'ACCÈS

Dès contractualisation.

SUITE DE PARCOURS

Formation EPI, ESI...

DÉBOUCHÉS

Responsable incendie.

Vous aidez à préserver les hommes

ALYENCE
Formation

MODALITÉS

EFFECTIF DU GROUPE

1 à 4 suivant site

DURÉE FORMATION

7H00

LIEU

Intra

DATES

Consultez notre planning ICI

TARIF

À partir de 946,75€

THÉORIE

Les origines d'un incendie et ses conséquences.

Le comportement humain face au feu.

Particularités des bâtiments.

Le compartimentage, le désenfumage, les unités de passages et issues de secours.

Zones de stockage.

Les moyens concourants à la sécurité.

Les consignes de sécurité de l'établissement.

Les plans d'évacuation et d'intervention.

L'alerte.

La signalisation et le balisage.

Le rôle du personnel en cas de début d'incendie.

L'accueil des secours extérieurs.

Le fonctionnement des extincteurs.

PRATIQUE

Visite du site et mise en pratique Repérage des organes de sécurité.

Les points névralgiques de l'établissement.

Les itinéraires d'évacuation.

Les issues de secours.

Les points de rassemblement.

Exploitation des informations du SSI et mise en œuvre des techniques d'évacuation.

Visa et signature portés sur le registre de sécurité par le formateur.

PROGRAMME

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 69 09459 69 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes

Nos formations ne donnent pas la possibilité de valider un ou des blocs de compétences, ni de permettre des équivalences ou passerelles. Nos établissements sont accessibles aux publics en situation de handicap

Siège social : ZI le Chanay II, 8 rue Joseph Cugnot 69720 Saint Bonnet de Mure - SARL immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro de SIREN : 493 803 134 - Tel : 33 (0)4.72.79.05.82 - E-mail : contact@alyence-groupe.com - Site Internet : www.alyence.com

